



Affaire Sarkozy-Kadhafi :
La CGT IP soutient les professionnels menacés et l'indépendance de la justice !

Le délibéré dans l'affaire de corruption et de financement libyen de la campagne présidentielle de Nicolas Sarkozy a été prononcé ce 25 septembre. La décision rendue a vu des peines d'emprisonnement ferme prononcées à l'encontre notamment de l'ancien président de la république.

Une grande partie de la classe politique de la droite à l'extrême droite et ses relais dans les médias attaquent à nouveau une décision rendue par un tribunal intègre, indépendant et impartial. En effet, la justice et les magistrat.e.s avaient déjà eu à affronter en avril des attaques violentes lors du délibéré concernant l'implication de Marine Le Pen dans une affaire de détournement de fonds européens, affaire dite « des assistants parlementaires ».

Aujourd'hui, des magistrat.es, et fonctionnaires qui les assistent dans les juridictions, sont menacés de mort pour avoir osé respecter la loi, l'état de droit, et agi dans un cadre d'indépendance de la justice.

Alors que les mêmes politiques et médias ne cessent de taxer le laxisme de la justice et demander toujours plus de peines de prison, il en est tout autrement lorsqu'il s'agit de l'un.e ou l'un d'entre eux.

Procédés de victimisation, remise en cause publique des décisions, remise en cause de l'impartialité et du professionnalisme des magistrats, remise en cause de la loi qu'ils et elles ont eux même voté...Les femmes et hommes politiques seraient elles.ils au dessus des lois ? Souhaiteraient elles.ils une justice à deux vitesses ?

Les attaques publiques doivent cesser et être chaque fois dénoncées et poursuivies. Les menaces et attaques envers des femmes et des hommes qui défendent et s'emploient à appliquer une justice impartiale et indépendante ne peuvent être tolérées et acceptées.

La CGT Insertion Probation exprime son soutien plein et entier aux magistrat.es menacé-es et attaqué-es ainsi qu'aux fonctionnaires qui les assistent.

La CGT Insertion Probation soutiendra toujours les principes qui fondent la démocratie et l'état de droit.

Les 2 et 9 octobre, mobilisons nous aussi pour une justice indépendante et impartiale.

Montreuil le 30 Septembre 2025